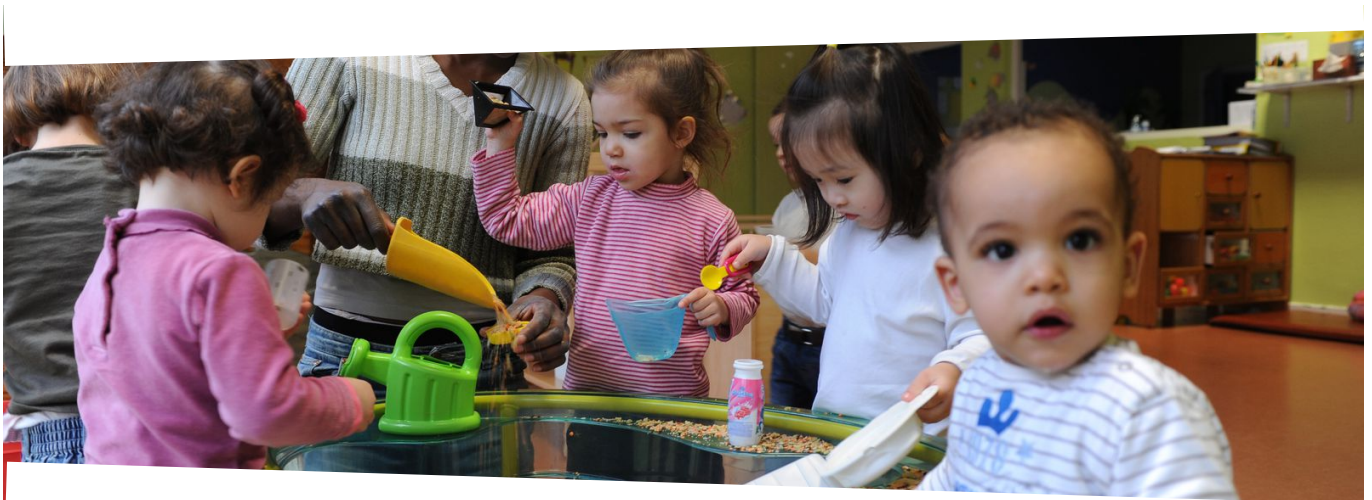




RILLIEUXLAPAPE.FR

ACCUEIL COLLECTIF

Vous recherchez pour votre enfant un mode d'accueil régulier (jours fixes dans la semaine ou planning) ou occasionnel (réservation de 1/2 journée(s) d'une semaine sur l'autre) ? La ville dispose de six crèches qui accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap), en fonction des places disponibles. Elles offrent 194 places.



LES CRÈCHES MUNICIPALES

- ▶ Les Acacias, 1, place Boileau, tél. 04 78 88 89 05
De 7 à 18 heures / 18 places
- ▶ Saperlivelette, 30, avenue Général Leclerc, tél. 04 78 55 58 80
De 7 h 45 à 18 heures / 32 places

LES CRÈCHES ASSOCIATIVES

- ▶ Frimousse, square Doisneau, tél. 04 78 97 15 93
De 8 à 18 heures / 24 places
- ▶ Roue'Doudou, 2, rue de la Saône, tél. 04 78 88 95 58
De 7 h 30 à 18 h 30 / 36 places
- ▶ La Ronde, 85, avenue de l'Europe, tél. 04 78 97 22 54
De 8 à 18 heures / 24 places
- ▶ Les Calinous, 18, avenue Général Leclerc, tél. 04 78 88 53 57
De 7 à 18 h 30 / 60 places

PROCÉDURES POUR FAIRE UNE DEMANDE

1/VOUS ÊTES EN CONGÉ PARENTAL, INACTIF, EN RECHERCHE D'EMPLOI OU EN SITUATION DE PRÉVENTION OU DE FRAGILITÉ

Vous pouvez vous inscrire, sans justificatif, sur la liste d'attente commune pour un accueil court (1 à 4 demi-journées par semaine en fonction des disponibilités) en contactant une des crèches ci-dessus.

2/VOUS ÊTES EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU ASSIMILÉ, EN FORMATION, STAGE, ÉTUDIANT, EN INSERTION PROFESSIONNELLE OU EN SITUATION DE PRÉVENTION OU DE FRAGILITÉ

Vous pouvez faire une demande pour passer en commission d'attribution pour un accueil régulier (1 à 5 jours fixes par semaine ou planning).

2.1 Comment faire sa demande ?

1. En demandant la création d'un compte Portail Famille à espacefamille@rillieuxlapape.fr
Vous pourrez ensuite déposer votre demande en ligne sur le [Portail Famille](#)
Ou
2. En prenant un rendez-vous [Petite Enfance](#) ou par téléphone au 04 37 85 00 00.

2.2 Quand faire sa demande ?

Les demandes sont à déposées selon le calendrier suivant :

- ▶ Pour une entrée de février à juin de l'année en cours :
Demande à déposer entre octobre et décembre de l'année précédente
Mois de la commission : janvier
- ▶ Pour une entrée de juillet à septembre de l'année en cours :
Demande à déposer entre mars et mai de l'année en cours
Mois de la commission : juin
- ▶ Pour une entrée de octobre à janvier de l'année suivante :
Demande à déposer entre juin et août
Mois de la commission : septembre

2.3 Les documents à fournir

- ▶ Attestation de paiement CAF
- ▶ Justificatif de formation, stage, carte étudiant...
- ▶ Justificatif lié au handicap ou problématique médicale
- ▶ Courrier d'un professionnel de santé, de la PMI, d'un partenaire de l'insertion (pour les situations de prévention, de fragilité ou les parcours d'insertion professionnelle)

2.4 La commission d'attribution

La commission d'attribution Petite Enfance statue selon plusieurs critères tels que l'activité du ou des parents, la domiciliation, le nombre de demandes, la composition familiale ou la prévention médico-sociale...

Attention : le passage en commission ne garantit pas l'obtention d'une place en crèche. Nous vous invitons à rechercher une autre solution de garde en vous rapprochant des [Relais Petite Enfance](#) ou des micro-crèches privées (ci-dessous).

3/AUTRE BESOIN D'ACCUEIL

Tout autre demande (hors accueil occasionnel ou accueil régulier) doit faire l'objet d'un rendez-vous avec la coordinatrice accueil du jeune enfant. Vous pouvez contacter le 04 37 85 00 00.

LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

En complément des crèches municipales et associatives, il existe des structures privées sur le territoire.

- ▶ Pralin Praline, 925, rue Capitaine Julien, tél. 04 72 25 99 20 / www.pralin-praline.fr
- ▶ Les Petits Ovaliens Semailles, 10, avenue des Nations, tél. 09 82 46 70 78 / www.lpto.fr
- ▶ Les Petits Ovaliens Vancia, 224, chemin de Sathonay-Village, tél. 09 82 46 70 78 / www.lpto.fr
- ▶ L'îlot d'enfance, 220, avenue Victor Hugo, tél. 06 75 81 87 00 / www.lilotdenfance.fr
- ▶ Barbibul, 1460, route de Strasbourg, tél. 07 69 79 03 39 / www.urbancreches.fr
- ▶ Le Berceau, 160, rue Pierre Fallion, tél. 07 71 70 06 21 / www.leberceaucreche.fr

LA CRÈCHE INTERENTREPRISES

Il existe également, dans la zone Perica, une crèche interentreprises gérée par [Les petits chaperons rouges](#), 884, rue Mercières.



ALLER PLUS LOIN

QUELQUES SITES

[Espace famille](#)

[Mon enfant](#)

EN TÉLÉCHARGEMENT

[Règlement de fonctionnement des crèches municipales](#)

[Guide de la scolarité 2022-2023](#)

[Guide Petite enfance 2022](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/la-petite-enfance-a-rillieux-la-pape/accueil-collectif-380.html>